



PAF LILLE BMRZ

Le jeudi 19 mai 2022, **ALLIANCE POLICE NATIONALE** a été reçue en audience, par le Chef Département Administration et Finance Zonal (DAFZ) pour répondre à 3 sollicitations de fonctionnaires, du Groupe Filière, de la BMRZ :

• APN : Quelle est la procédure pour ouvrir un Compte Garde Enfant Malade ?

Tout d'abord, le Chef DAFZ tient à rappeler le principe des jours GEM.

D'après l'APORTT, tous les 01 janvier, chaque agent ayant un enfant à charge dispose d'un Compte GEM crédité de 6 jours. Celui-ci peut aller jusqu'à 12 lorsqu'il justifie, au moyen d'une attestation de l'employeur de son (ou de sa) conjointe(e), ne pouvant pas disposer de « ses 6 jours de Garde Enfant Malade ».

Le Chef DAFZ répond que la GESTT, en plus d'être capricieuse, connaît un défaut de « moulinage », ce qui explique que certains fonctionnaires peuvent valider leur compte GEM, alors que d'autres, non. Ce manque sera ultérieurement corrigé.

Néanmoins, pour valider « réglementairement » son droit à GEM, le fonctionnaire doit transmettre, S/c de la voie hiérarchique, un rapport de demande de jours Garde Enfant Malade de façon à ce que le total de jours de GEM, dont il a besoin, lui soit crédité, dans la limite des 6 ou 12, comme expliqué ci-dessus. Pour chaque demande, le Chef de Service de l'agent émet un avis et ce sont les RH qui la valident ou pas, en fonction de celui-ci.

• APN : Quelle est la procédure de paiement des heures d'astreinte sur GESTT ?

Le Chef DAFZ a précisé que tous les compteurs des fonctionnaires du service étaient à jour, au 17 mai. L'intégralité de heures d'astreinte se devaient d'être payées.

A l'heure actuelle, c'est le module Heures d'Astreinte qui sélectionne de façon « arbitraire et aléatoire » le nombre d'heures mises en paiement pour chaque fonctionnaire. C'est ainsi que pour le premier trimestre, seules les heures d'astreinte effectuées sur les RC, ont été mises en paiement par la GESTT. Le Chef DAFZ a transmis une demande de paiement de toutes les heures d'astreinte au SGAMI. Demande sans délai de retour quant à présent.

Pour APN, ce module nécessite un « patch informatique », dans les plus brefs délais

• APN : demande à ce que les « Compteurs et Régularisations » soient adaptés en fonction du fonctionnaire qui le consulte.

Le Chef DAFZ précise qu'il a rédigé une demande, en ce sens, au Service GESTT. Un fonctionnaire en « hebdo » n'a que faire de visualiser les « lignes » des agents en cyclique.

*C'est de nouveau grâce à une analyse technique et rigoureuse, qu'**ALLIANCE POLICE NATIONALE** apporte des solutions sérieuses et pérennes aux sollicitations des fonctionnaires de la BMRZ en ce qui concerne les problématiques de la création des comptes GEM, de celle du paiement des Heures d'Astreinte et, de celle de la visualisation des « lignes » concernant chaque régime de travail.*

ALLIANCE POLICE NATIONALE, tient à remercier le Chef DAFZ, pour ses réponses claires, précises et sans ambiguïté, pour chaque sujet abordé.

Gradés et
Gardiens de la Paix
Policiers Adjoints
et Cadets

Personnels
Administratifs
Techniques
Scientifiques
Contractuels
SIG



ALLIANCE POLICE NATIONALE

ENSEMBLE POUR ETRE PLUS FORT

Le Bureau Régional

Le 23 mai 2022